

Réf: Dossier 313444

## Avis de constitution

### SOCIETE « NEROMA »

Siège Abidjan, Bingerville, Santai cité la baie des  
Iris, Lot 38, Ilot 5

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 30 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NEROMA »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

Transport, Immobilier, Production d'hévéa, E-commerce, Prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Bingerville, Santai cité la baie des  
Iris, Lot 38, Ilot 5

Dirigeant(s) Mme HOUNSA ÉPOUSE ALLA ANNITA  
EMELINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02620 du 30/05/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°32344/GTCA/RC/2024 du 30/05/2024

